

Afin de garantir la rentabilité de ses projets, l'entrepreneur doit avoir une idée précise des coûts que ceux-ci entraînent. Un suivi, ou 'contrôle des dépenses', régulier s'avère essentiel à cet égard.

# Suivi des coûts d'un projet

Contrairement au suivi comptable des coûts et des recettes, ce 'postcalcul' a lieu durant les travaux mêmes (processus d'exécution du chantier). Il offre à l'entrepreneur la possibilité, lorsqu'il constate des écarts entre les coûts estimés en phase d'offre et les coûts réels de chantier, de tenter de redresser la barre en modifiant l'organisation du chantier ou en privilégiant un autre mode opératoire. En outre, l'entrepreneur peut ainsi identifier ce qui est à l'origine des écarts (augmentations des prix, mauvaise évaluation des rendements...).

## Comment réaliser le suivi des dépenses ?

Pour qu'un suivi soit effectué correctement, celui-ci doit prendre en compte l'ensemble des coûts – autrement dit, aussi bien les coûts directs qu'indirects.

## Suivi des coûts directs

Le suivi des coûts directs (matériaux, main-d'œuvre, machines et sous-traitance) se fait en comparant les coûts estimés en phase d'offre avec les dépenses réellement engagées en phase d'exécution. Les enregistrements relatifs notamment aux heures prestées et à la consommation sont traités et analysés de façon manuelle ou numérique. Une méthode de travail adaptée et une bonne communication sont nécessaires si l'on souhaite que l'information circule rapidement. Le site Internet du CSTC dispose d'une base de données de logiciels pouvant s'avérer utiles dans ce contexte ([www.cstc.be/go/techcomsoft](http://www.cstc.be/go/techcomsoft)).

Les informations enregistrées sur le chantier permettent de déterminer aisément dans quelle mesure les coûts

réels diffèrent des coûts estimés, dans quels postes surviennent ces écarts et quelles en sont les causes principales. Il s'agit bien souvent :

- d'une différence de rendement (mauvaise évaluation des rendements, conditions climatiques défavorables, modification de la méthode d'exécution...)
- d'une différence dans les quantités de produits (mesures erronées, travaux supplémentaires réalisés à la demande du client...)
- d'un écart de prix (modification du prix des matériaux, indexation des salaires...).

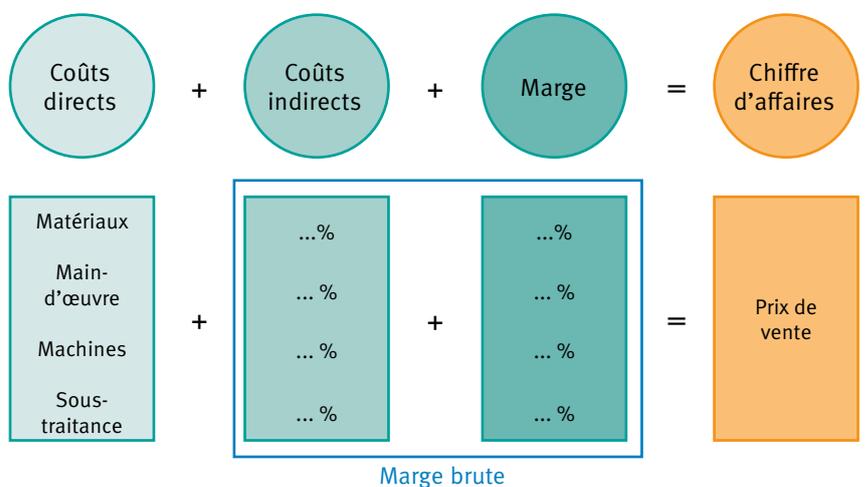
Le suivi des coûts réels directs a pour objectif de déterminer si la marge brute estimée (prix de vente – coûts directs prévus au budget) reste dans la ligne de la marge brute réelle (montant réel facturé – coûts directs réels). La marge brute se définit comme la différence entre le prix de vente et les coûts directs (voir figure ci-dessous).

## Suivi des coûts indirects

Les coûts indirects doivent également être pris en compte lors du suivi. Ceux-ci peuvent en effet représenter un pourcentage significatif du chiffre d'affaires total de l'entreprise. Etant donné que ces coûts ne sont pas directement imputés aux projets (voir [Les Dossiers du CSTC 2014/4.16](#)), leur calcul doit être effectué sur une base périodique (trimestrielle ou mensuelle). En comparant les coûts indirects budgétés aux coûts indirects réels, l'entrepreneur pourra mieux fixer les pourcentages à utiliser dans ses prochaines offres.

*T. Vissers, ing., conseiller, division Gestion, qualité et techniques de l'information, CSTC*

*Pour plus d'informations à ce sujet, n'hésitez pas à contacter les conseillers de la division Gestion, qualité et techniques de l'information du CSTC ([gebe@bbri.be](mailto:gebe@bbri.be) ou 02/716.42.11).*



Composition du prix de vente